

Mot du président

Wolfgang Mackiewicz
Freie Universität Berlin, DE

[Table des matières](#)
[in English](#)

En tout premier lieu, je voudrais inviter tous nos membres et tous les lecteurs de ce Bulletin à participer à la Conférence 2001 du Conseil européen pour les langues (CEL/ELC). Organisée du 28 au 30 juin prochain à la Freie Universität Berlin dans le cadre de l'Année européenne des langues 2001, la conférence sera sans aucun doute l'un des événements marquants de cette initiative européenne.

Dans le dernier numéro de ce Bulletin, je vous avais indiqué que je venais de déposer au nom de la Freie Universität, une demande de soutien à l'organisation de la Conférence 2001 dans le cadre des manifestations de l'Année européenne des langues 2001. Cette demande a reçu un avis favorable et les préparatifs en vue de la Conférence sont maintenant bien avancés. Le Comité scientifique de la Conférence, comprenant le Vice-président de la Freie Universität responsable des lettres et sciences humaines, les coordinateurs des ateliers de la Conférence et des représentants d'associations qui soutiennent le projet, s'est réuni une première fois à Berlin début février. Une de nos étudiantes, Silke Pillinger, travaille à la préparation de la Conférence à la Freie Universität, et mon propre département a également détaché une secrétaire. Un site spécial dédié à la Conférence a été créé par Sietze Looijenga au début de cette année, et l'annonce de la Conférence, ainsi que les formulaires d'inscription ont été adressés à tous les membres du CEL/ELC, aux membres de la CRE et de la EAIE, aux autorités et aux agences nationales, aux associations d'étudiants européennes, aux associations universitaires, aux sociétés savantes et aux associations professionnelles, ainsi qu'aux partenaires sociaux, entre autres destinataires. Cet effort de communication en direction d'un nombre maximum d'institutions et d'organisations montre bien quel est l'objectif de cette Conférence. Nous voulons que les responsables politiques et les décideurs de tous bords prennent pleinement conscience des responsabilités et des obligations qui sont celles des institutions d'enseignement supérieur dans le domaine des langues, et nous souhaitons les voir réfléchir à nos côtés aux actions à mener. Les objectifs de la Conférence de Berlin sont de ce fait encore plus ambitieux que ceux des deux premières conférences du CEL/ELC.

La Conférence sera une occasion privilégiée de faire connaître le CEL/ELC, notamment en dehors du milieu des linguistes. A l'occasion de la Conférence, nous publions notamment un nouveau dépliant sur le Conseil européen pour les langues, qui mettra l'accent sur les projets lancés dans le cadre de l'association. J'espère que la Conférence, à travers la couverture médiatique qu'elle provoquera, nous permettra d'élargir de façon substantielle le nombre de nos adhérents, ce qui devient une nécessité absolue si nous voulons développer nos activités.

Bien entendu, le soutien financier de la Commission européenne ne couvrira pas la totalité des coûts d'organisation de la Conférence. La Freie Universität Berlin apporte une contribution importante et nous espérons attirer par ailleurs des financements de sources nationales et privées.

Atelier " Université et politique linguistique en Europe "

L'un des ateliers de la Conférence portera sur le thème " Université et politique linguistique en Europe ". La principale contribution du CEL/ELC sera la version révisée du document cadre réalisé l'an dernier par la Task Force restreinte dirigée par Anne-Claude Bertoud (Université de Lausanne, CH). La première version a été présentée et discutée lors d'un atelier qui s'est déroulé à la Freie Universität Berlin les 15 et 16 décembre dernier. Parmi les participants : Sylvia Vlaeminck, Responsable de l'Unité Politique des langues de la Direction générale de l'éducation et de la culture de la Commission européenne, Johanna Panthier, de la Division langues modernes au Conseil de l'Europe, Francis Goullier, Inspecteur général au Ministère de l'éducation nationale français (la France ayant alors la Présidence de l'Union européenne), Maurizio Gotti, Président de Cercles, Manya Klemencic, directrice du Bureau d'information des étudiants européens, Thomas Vogel, Président de l'Association allemande des centres de langues, et des représentants du Ministère allemand de l'Education et de la recherche,

du DAAD (Service allemand pour les échanges universitaires), de EAQUALS (European Association For Quality Language Services) et d'un certain nombre d'universités de la région. Le CEL/ELC était représenté par les membres de la Task Force et du comité exécutif et par certains membres du conseil d'administration. L'ouverture officielle de l'atelier a été faite par le Vice-président Klann-Delius, qui a accueilli les participants au nom de la Freie Universität Berlin. L'Université a d'ailleurs apporté un généreux soutien financier à l'organisation de l'atelier. Un comité de rédaction restreint examine actuellement les commentaires que le document cadre a suscités pendant ou après l'atelier et présentera une version révisée pour diffusion auprès de tous les participants à la Conférence de juin.

Activités dans le cadre du Projet de réseau thématique (PRT)

Le PRT de dissémination s'est achevé avec succès le 31 octobre dernier et le rapport final a été soumis à la Commission européenne le 31 décembre 2000. L'important document de synthèse qui devait être produit dans le cadre du projet est actuellement en phase finale de rédaction, et une première version devrait être prête pour la Conférence de Berlin. Le document fait directement référence aux thèmes abordés au cours de la Conférence et des ateliers prévus.

Le nouveau Réseau thématique dans le domaine des langues, PRT2, a été officiellement lancé lors des journées organisées à Berlin les 17 et 18 novembre 2000. Les participants ont discuté et mis au point les plans de travail pour les trois sous-projets ainsi que la structure des rapports nationaux qui seront rédigés par les trois Comités scientifiques correspondants. Ces rencontres ont marqué une nouvelle étape dans notre travail en raison de la présence d'un grand nombre de collègues des universités partenaires d'Europe centrale et orientale. Autre nouveauté : la décision d'organiser des rencontres "délocalisées" d'experts d'un même pays ou d'une même partie de l'Europe. Toutefois, le lancement du nouveau Réseau n'a pas été sans problèmes. Il a été notamment marqué par le retrait, peu avant ou après le démarrage du projet, d'un certain nombre d'experts en provenance de pays qui ont déjà mis en place ou qui sont en train de mettre en place des protocoles d'évaluation et de contrôle qualité dans l'enseignement supérieur. Ce retrait traduit un problème plus général lié au travail des réseaux thématiques. D'une part, le travail accompli dans le cadre de projets européens n'est pas reconnu au titre de la recherche et n'est donc pas pris en compte dans les évaluations individuelles. D'autre part, beaucoup d'universités n'ont pas encore pris conscience du fait que les résultats produits par les Réseaux thématiques peuvent servir de base à l'introduction de nouveaux cursus ou à la rénovation pédagogique. Nous sommes manifestement confrontés à un problème de fond. Il reste à vérifier quel sera l'impact de la participation accrue des conférences de présidents et de recteurs d'université aux projets européens qui s'amorce depuis quelque temps.

Les trois comités scientifiques des sous-projets du PRT2 viennent de tenir leur deuxième réunion et s'appêtent à rédiger les rapports de synthèse prévus dans le cadre du projet. Les premiers résultats du travail des Comités scientifiques seront présentés dans certains des ateliers lors de la Conférence.

La demande de renouvellement pour l'année 2 du projet a été envoyée à Bruxelles le 1er mars.

DIALANG

La présentation du projet DIALANG a été l'un des points d'orgue de la manifestation de lancement de l'Année européenne des langues 2001 qui s'est tenue à Lund (Suède) du 18 au 20 février dernier. Charles Alderson (Université de Lancaster, RU), coordinateur scientifique du projet, et moi-même, avons présenté le projet, et la nouvelle version du prototype développé au cours de la phase 1, visible sur le stand de la Commission européenne, a suscité beaucoup d'intérêt. Les participants venant de toute l'Europe ont pu demander des explications aux cinq membres de l'équipe présents.

Un projet de cette ampleur connaît nécessairement des difficultés à un moment ou un autre. L'un des principaux problèmes rencontrés par Dialang a été de trouver des organisations en Europe volontaires pour servir de sites tests pour les produits DIALANG. J'ai écrit à tous nos membres au début de cette année pour leur demander de participer à cette phase d'essai, qui est essentielle pour assurer le contrôle qualité et calibrer les tests linguistiques en fonction des référentiels du Conseil de l'Europe. Le site DIALANG (www.dialang.org) propose des informations plus détaillées sur le programme pilote.

DIALANG sera au centre de la Conférence de Berlin et nous espérons que l'atelier DIALANG ainsi que la présentation des produits DIALANG sur les stands suscitera un intérêt grandissant pour ce système, qui peut devenir un élément central dans l'apprentissage des langues, au niveau primaire, secondaire et supérieur.

Les objectifs du système d'évaluation linguistique DIALANG sont très proches de ceux du Portfolio européen des langues du Conseil de l'Europe. J'ai le plaisir d'annoncer que Cercles et le Conseil européen pour les langues ont décidé de collaborer pour produire un Portfolio européen des langues pour l'enseignement supérieur, qui comprendra une section spéciale consacrée à DIALANG. Je voudrais saluer ici le rôle moteur joué par Brigittte Forster Vosicki (Université de Lausanne) dans le développement de ce nouveau projet.

Vie de l'association

Le Conseil d'administration du CEL/ELC s'est réuni à Aarhus (Danemark) le 10 février 2001. La réunion a été accueillie dans d'excellentes conditions par la Handelshøskolen de Århus, grâce en particulier aux efforts de Karen M. Lauridsen. Le Conseil a abordé quatre points principaux à l'ordre du jour : le projet de document sur la politique des langues en Europe préparé par la Task Force du CEL/ELC, la Conférence de Berlin, les amendements aux statuts et l'avenir de notre association. Je ferai un compte rendu des délibérations du Conseil lors de la prochaine Assemblée générale. Sur ma proposition, le Conseil a décidé de demander à M. Domenico Lenarduzzi, ancien Directeur-général adjoint de la Direction générale de l'éducation et de la culture de la Commission européenne, de nous faire l'honneur de devenir le premier membre honoraire du CEL/ELC. Cette distinction lui sera accordée officiellement lors de la Conférence de Berlin. M. Lenarduzzi s'est déjà vu accorder le titre de Directeur général honoraire de la Commission européenne par le Président Prodi, lors d'une cérémonie émouvante à Bruxelles, le 27 mars 2001, à laquelle étaient présentes de nombreuses personnalités du monde de l'éducation venues de toute l'Europe.

La 3ème Assemblée générale du CEL/ELC se tiendra lors de la Conférence de Berlin, le vendredi 29 juin à 16 heures. Des invitations vont être adressées à tous les membres de l'association. A côté du rapport moral du Président et du rapport financier du Trésorier, l'Assemblée se verra soumettre un certain nombre d'amendements aux statuts concernant les élections au Conseil et au Comité exécutif ainsi que la qualité de membre honoraire. Le Conseil considère ces amendements essentiels pour la bonne marche de l'association. Comme le prévoient les statuts, auront également lieu les élections au Conseil d'administration, puisque la moitié des membres arrivent au terme de leur mandat à la fin du mois de juin.

Il y a quatre ans à Lille avait lieu le lancement de notre association. Depuis cette date, nous avons à bien des égards réussi à faire bien plus que ce nous espérions alors. Les projets lancés directement ou indirectement par le CEL/ELC ont en particulier attiré beaucoup d'attention en Europe et ailleurs et ont réussi à infléchir la politique et les pratiques en matière d'enseignement des langues dans l'enseignement supérieur. L'Année européenne des langues 2001 est une occasion unique de présenter les résultats de notre travail et de notre réflexion aux responsables politiques et aux décideurs, à l'intérieur et à l'extérieur du monde de l'éducation. Lors de notre Conférence initiale à Lille, j'avais affirmé que les établissements de l'enseignement supérieur avaient un rôle vital à jouer dans la promotion de la diversité linguistique et culturelle en Europe. A la Conférence de Berlin, nous allons non seulement réitérer ce message, mais montrer de façon concrète ce que les universités font, peuvent faire et doivent faire pour remplir leurs obligations en matière de langues étrangères, sur le plan de l'enseignement, de la construction d'une Europe de l'enseignement supérieur et de l'intégration européenne dans son ensemble.

J'attends avec impatience de vous retrouver nombreux à Berlin à la fin du mois de juin.